



BULLETIN D'INFORMATION

octobre novembre 2023

Conseil municipal : 4^{ème} adjoint

Dans sa séance du 27 septembre dernier, le conseil municipal a nommé à l'unanimité Julien Cuny au poste de quatrième adjoint. Julien a en effet pris de nombreuses initiatives et responsabilités pour notre Commune : il organise la commission vie de village, la commission communication, il a mis en place un conseil des jeunes qui permet aux jeunes du village de s'impliquer dans des projets qui améliorent la vie du village. Dans le cadre de ses différentes missions, il facilite le lien entre les différentes associations du village, s'implique dans la mise en œuvre des fêtes du village, mais aussi veille au bon fonctionnement du site Internet de la commune et est en charge du suivi du parc informatique. Au final, son engagement pour notre commune permet de rassembler villageoises et villageois autour de moments d'échanges et de partages conviviaux et, au niveau technique, d'aider la commune à être plus efficace tout en réalisant des économies.

Travaux centres villages :

La deuxième phase des travaux portant sur la réhabilitation des espaces publics

des centres de nos deux villages et sur une meilleure sécurité de la circulation piétonne, commencera en janvier prochain. Elle porte essentiellement sur le centre historique de Sanilhac et sur la partie nord du chemin de Candordy. Rappelons que la première phase a porté sur le centre et l'entrée de Sagriès et sur le quartier de l'Enclos à Sanilhac

Cérémonie du 11 novembre 2023 :

Comme il est de tradition, une gerbe sera déposée devant le monument aux morts à 11 heures. L'après-midi à 16h30, notre conseillère municipale **Chantal Porta** nous parlera de l'histoire peu connue des monuments aux morts érigés dans la plupart des communes de France et mettra l'accent sur les noms figurant sur notre monument.

Inauguration du composteur collectif de Sagriès :

Le 1^{er} décembre prochain, à 17H30, nous inaugurerons le second composteur collectif de la Commune situé à Sagriès,

place du Moutas. Cette inauguration sera suivie dans le local du Petit Moutas, d'une présentation par **William Stevenson** de la bonne façon de gérer un composteur. William qui habite Sanilhac, est en charge des questions de compostage au sein du SICTOMU.

Identification des zones susceptibles de recevoir des installations d'énergies renouvelables :

Dans le Cadre de la loi Climat et Résilience, la Commune a reçu une instruction de la Préfecture la chargeant de dresser une carte des zones susceptibles de recevoir, le cas échéant, des installations d'énergies renouvelables. S'agissant de notre territoire, il s'agit en fait de capteurs photovoltaïques. Bien entendu, ces zones, de préférence communales, doivent respecter certaines contraintes liées à l'environnement, aux activités agricoles, etc.

Il est demandé aux communes de réaliser cette cartographie en concertation avec la population. Nous vous informerons par voie d'affichage de la façon dont se déroulera cette concertation dans les prochaines semaines.

Rappel de sécurité : merci aux parents d'utiliser le parking sous l'école

Dans un souci de sécurité pour toutes les personnes circulant à pied autour de l'école, nous remercions les parents venant récupérer leurs enfants d'utiliser le parking sous l'école.

En effet, la circulation de véhicules et leurs stationnements autour de l'école créent un environnement dangereux qu'il convient

d'éviter, au vu des allers et venues des enfants jouant au parc, au tennis et au stade.

Il est de la responsabilité morale de chacun, chacune d'entre nous d'accepter de faire quelques pas de marche plutôt que de prendre le risque qu'un jour un enfant se fasse renverser.

Merci pour votre compréhension et de votre bienveillance.



Propriétaires utilisant leur résidence comme meublé de tourisme

Nous appelons votre attention sur le fait que ces propriétaires doivent déposer à la mairie un formulaire déclaratif CERFA n° 14004. Une non-déclaration expose le contrevenant à des pénalités pouvant se monter à 5 000 € prononcées par le tribunal judiciaire.

Nous rappelons aussi que les propriétaires pratiquant des locations saisonnières doivent s'acquitter **des taxes de séjour** correspondantes auprès de la Communauté de Communes. La non déclaration expose à une taxation d'office.

- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires :

Le gouvernement a décidé de rendre plus fluide l'offre de logements dans les zones en tension. Cette disposition s'applique notamment aux communes ayant un pourcentage important de résidences secondaires. C'est le cas de Sanilhac Sagriès où le taux de résidences secondaires est passé de 10% à plus de 20% en dix ans. Dans cet objectif, il a permis aux communes situées dans de telles zones d'accroître jusqu'à 60%, la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. Rappelons que la taxe d'habitation n'est plus perçue pour les résidences principales mais l'est toujours pour les résidences secondaires. A l'instar de nombreuses communes de l'Uzège et du Pont du Gard, le Conseil a décidé d'augmenter de 30% la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

COMMISSION VIE DE VILLAGE :

De nouveaux filets sur les terrains de tennis !

La mairie remercie vivement l'association Les Collières pour l'achat récent et la mise en place par le conseil des jeunes de

nouveaux filets des terrains de tennis. La mairie remercie également tous les utilisateurs de veiller à les garder en bon état le plus longtemps possible.

Les associations et les membres de leurs bureaux

- APE (Association des Parents d'élèves) : Emilie LARGILLIERE (Présidente), Ludivine POLGE (Vice-Présidente), Emilie ESQUIS (Secrétaire), Sophie PASQUIER (Vice-Secrétaire), Fanny SCHILLING (Trésorière), Caroline Humbert-Petit (Vice-Trésorière)
- Comité des fêtes : Jérémy COMTE (Président), Frédéric LANGLADE (Vice Président)
- Gym Centre social de St Quentin : Régine COCHERY
- IOTA : Françoise GABELA
- Les amis de la médiathèque : André SIBILLE et Céline STOLL
- Les chasseurs : Michel CLEMENT (Président), Jérémy COMTE (vice-président)
- Les Collières : Julien CUNY (Président et Aïkido), Laetitia CUNY (Trésorière et Danse tahitienne), Johanna LE DREN (Secrétaire), Sandra DEBRAY (Zumba), Joël BRASSY (Yoga), Nicolas COSCHEMIQUE (Ninjutsu), Guillaume ETIENNE (Pétanque), Tiphany CLEMENTE (Danse), Anne-Marie VEYRUNES et Marilyne VALLIER (Les aînés)
- MAM (Maison Assistantes Maternelles) Coquelicot et Pissenlit : Marie COSCHEMIQUE
- Un lieu Sagriès : unlieusagriès@framalistes.org



Evènements festifs en cours ou à venir :

- L'Association des Parents d'Elèves :

- Vendredi 20 octobre : Soirée Castagnade Halloween : Un succès retentissant !



Le vendredi 20 octobre, l'association des parents d'élèves a organisé sa traditionnelle soirée "Castagnade Halloween". Un événement qui a, à nouveau, connu un très grand succès ! Sans doute grâce à un investissement sans précédent de l'ensemble des parents d'élèves.

Ambiance festive et conviviale avec des parents et des enfants déguisés dans l'esprit d'Halloween.

Au programme : stands de jeux et maquillage, châtaignes grillées, soupe de courge !

L'APE remercie tous les parents bénévoles et tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette soirée au profit des élèves !

- LE COMITE DES FETES

- Samedi 21 octobre : « Le revivre » à la manade La Clastre

Le comité des fêtes a organisé sa dernière manifestation pour l'année 2023. La journée du « REVIVRE » a été fantastique. Tout s'est passé dans une ambiance joyeuse et conviviale. Le comité des fêtes remercie tout le monde d'avoir répondu présent durant toutes ses manifestations. Toute l'équipe est impatiente de vous retrouver en 2024 pour d'autres événements !



L'Association des Parents d'élèves (APE)

- Samedi 2 décembre : Livraison des sapins de Noël (Distribution des bons de commande début novembre)
- Dimanche 14 janvier : Loto au foyer ou à l'ITEP des Garrigues (à confirmer)
- Samedi 9 mars : Le Carnaval au Foyer et alentours

- UN LIEU A SAGRIES

- Inauguration de l'association le samedi 18 novembre au café associatif « Le Petit Moutas »

- LES AMIS DE LA MEDIATHEQUE

- 3 novembre 18 H du livre 'Village sur la sellette' Mickael Palatan
- 10 novembre 18 H Conférence L'aviation en 14 de P. duval
- 24 novembre 18H Conférence sur la viticulture "La vigne aujourd'hui et demain" (F.Reboul , L. Cadière , Tardieu –Ferrand).

- LES COLLIERES

- Ninjutsu : stage au dojo les 14 et 15 octobre, et 9 et 10 décembre 2023.
- Zumba :
 - Téléthon le 9 décembre au foyer
- Aïkido : stage jeunes le samedi 18 novembre à Saint Privat des Vieux (Covoiturage)
- Pétanque : Organisation de concours (Dates à venir)
- Rigologie : Conférences le vendredi 03 novembre : Renseignements au 06 61 00 37 11 (Mireille)

COMMISSION COMMUNICATION :

La mairie a amélioré le site Internet de notre commune. Un espace de consultation du site Internet a été mis en

place à la mairie, aux horaires d'ouverture au public, avec un ordinateur dans le hall d'entrée, à disposition de toutes et de tous.

COMMISSION TRANSITION ECOLOGIQUE :



- Récupérateur d'eau de pluie :

Afin d'avoir de l'eau pour vos arrosages l'été prochain, il est toujours possible d'obtenir une subvention suite à l'achat de récupérateur d'eau que vous avez installé chez vous depuis 2023. Cette aide financière de la Commune est à demander à la Mairie, elle est de 20 € pour les récupérateurs d'eau d'un volume compris entre 300 litres à 1m³, à partir de 1m³ elle passe à 90 €. Les conditions sont en page 2 du bulletin municipal de Mai / juin, vous pouvez aussi joindre la Mairie pour de plus amples informations.

- Compostons !

A partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des déchets organiques (reste de repas,

épluchures de légumes, coquilles d'œufs etc...) devient obligatoire. Ces déchets ne doivent plus être jeté

dans la poubelle de reste. Ils constituent une richesse lorsqu'ils sont compostés. Ils restaurent la fertilité des sols.

Depuis 2021, La commune s'est dotée d'un site de **compostage collectif** situé entre le parking des Aubépines et la place de l'église.

N'hésitez pas à venir le découvrir et à y déposer vos fermentescibles.

Un bioseau vous sera offert sur demande, en mairie ou auprès des référentes de site: Alexandra Hajek ou Betty Rebourcet.

- Verger municipal :

Malgré un été très sec, et grâce à l'attention des agents municipaux, les jeunes arbres du verger sous l'école ont tous résistés à la canicule.

Les premiers fruits sont apparus, des noix et des amandes. Bientôt petits et grands

pourront se régaler de fruits biologiques et locaux.

- Biodiversité :

Dans le cadre du programme LIFE Terra Musiva, la commune s'est portée volontaire pour être accompagnée à titre expérimental vers une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Le projet LIFE Terra Musiva vise à renforcer la conservation de la biodiversité d'intérêt communautaire de 6 sites Natura 2000 du territoire des garrigues gardoises.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le nouveau site de la mairie.

Life Terra Musiva : Protéger la biodiversité des garrigues gardoises.

www.life-terra-musiva.org

HISTOIRE ET PATRIMOINE LOCAL :



La Tourasse, dernier vestige du château originel de Sanilhac, se refait une beauté. Labellisée par la Fondation du Patrimoine et lauréate du prix Patrimoine et tourisme local décerné par la Fondation Airbnb, elle fait l'objet d'une campagne de restauration visant à la sauvegarder et à étancher sa toiture.

Elle sera ouverte au public lors des journées du patrimoine et pour des expositions d'art.

Une souscription est lancée pour financer une partie des travaux www.fondation-patrimoine.org/79975. Les mécènes verront leur nom inscrits sur la Tourasse et seront invités aux festivités d'inauguration.

NOS PEINES : Le 24 octobre dernier **Raphaël Gandin**, fils de Richard et de Bérangère, est décédé accidentellement à Arpaillargues. Raphaël était dans sa dix-neuvième année. La municipalité exprime toute sa sympathie à ses parents et à sa famille et s'associe à leur peine.